

Direction / Pôle	Pôle service à la population
Service	Entretien gardiennage
Cadres d'emplois	Adjoint technique territorial
Rattachement hiérarchique	Responsable du service entretien gardiennage

Temps de travail	Temps complet Nombre d'heures par semaine : 38h
Horaire de travail	Sur temps scolaire : du lundi au vendredi : de 6h30 à 10h55 et de 12h15 à 16h. Le mercredi de 6h35 à 12h Sur période de vacances : du lundi au vendredi : de 6h30 à 14h50 dont 45 minutes de pause
Lieu d'affectation	École de Nogent-sur-Marne

Descriptif de l'emploi :

Le gardien d'école (H/F) assure l'accueil, la surveillance et l'entretien courant de l'établissement. Il gère également les appels, le courrier, les clés et peut assurer ponctuellement certaines tâches extérieures.

Il peut être mobilisé par les directions pédagogiques scolaires ou périscolaires (maternels ou élémentaires) et occasionnellement hors horaires ou sur un autre site en cas de besoin de service.

Missions principales :

Accueil

- Ouverture et fermeture quotidienne des accès
- Accueil et orientation des usagers (élèves, familles, associations, livreurs)
- Accueil téléphonique et transmission des messages
- Réception, tri et distribution du courrier
- Gestion et suivi des clés du bâtiment
- Surveillance des locaux et rondes en fin de journée

Entretien

- Nettoyage, désinfection et entretien des espaces communs (hall, bureau de direction, préau)
- Réassort des consommables (selon configuration de l'école)
- Gestion des produits d'entretien en lien avec les agents techniques
- Participation à l'entretien des extérieurs (arrosage en cas d'absence de l'agent dédié)

Missions ponctuelles :

- Renfort sur un autre établissement en cas de besoin
- Participation possible à des événements ou réunions en dehors des horaires habituels
- Présence possible le samedi matin lors d'ouverture de l'école

- Intervention lors des élections (ouverture et fermeture du site).
- Interventions ponctuelles et à court terme en hauteur au moyen d'escabeau, d'échelle ou de marchepied.

Profil recherché :

Connaissances professionnelles souhaitées :

- Connaissances des normes d'hygiène et d'entretien
- Sens de l'accueil et de la communication

Savoir-être :

- Bonnes aptitudes relationnelles
- Respect
- Vigilance
- Gentillesse et sourire
- Disponibilité
- Correction du comportement et de l'aspect (propreté exigée)

Savoir-faire :

- Maîtrise des techniques d'entretien (utilisation de la mono-brosse, décapage, mise en cire...)
- Sens de la communication
- Correction du langage

Complément d'information :

- Les gardiens sont tenus de respecter rigoureusement le plan Vigipirate
- Les congés annuels sont à prendre prioritairement pendant les congés scolaires en concertation avec le binôme et avec un retour de congé pour tous une semaine avant la rentrée scolaire
- Les gardiens ne peuvent en aucun cas et sous aucun prétexte :
 - Être employés pour le compte personnel des chefs d'établissements et des enseignants
 - Utiliser les locaux scolaires pour un usage personnel sans autorisation préalable

Avantages du poste :

- **Rémunération** : RIFSEEP (IFSE + CIA) + 13ème mois.
- **Flexibilité et équilibre** : 25 jours de congés annuels + 17 jours ARTT pour un poste à temps complet.
- **Avantages pratiques** :
 - Prise en charge de 75 % des transports ou forfait mobilité durable (jusqu'à 300 € par an).
 - Parking communal gratuit à proximité de la mairie.
 - Frigo connecté avec des plats qualité traiteur et géré via une application. Prise en charge de 49 % du prix du repas, jusqu'à 6 € maximum par jour.
- **Protection sociale** : Participation employeur à vos complémentaires santé labellisées (30 € par mois) et prévoyance (10 € par mois).
- **CNAS** : Accès aux prestations.
- **Développement des compétences** : Accès à un dispositif d'accompagnement (CNFPT et plan de formation interne).
- **Accessibilité** : Transport en commun (RER A et E) et autoroute (A4 et A86) et nombreux bus.
- **Qualité de vie au travail** : Activités sportives et possibilité de rejoindre la chorale du conservatoire pendant la pause déjeuner.